

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES
CCAS DE POLLESTRES**

**Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

N°2023_014

Nombre de Conseillers	En Exercice 9	Présents 7	Votants 8
Date de Convocation	29 novembre 2023		
Séance du	5 décembre 2023		
Le Conseil d'Administration du CCAS de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Président,			
Etaient présents : J-C. MORICONI – C. QUEYRAT – A. BERNARD – V. GUILLEMIN – A. LOPEZ – P. BINDEL – D. JUANOLA			
Absents excusés ayant donné procuration : E. MARTIN à J-C. MORICONI			
Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : F. VERGEOT			
Secrétaire de Séance : Armande BERNARD			

OBJET : Décisions Modificatives du budget principal du C.C.A.S 2023

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration, **en section de fonctionnement**, de porter la prévision des dépenses et des recettes de fonctionnement primitivement fixée à 82 000 € à 92 000 € et d'affecter les crédits disponibles s'élevant donc à 10 000 €, selon le détail suivant :

PRÉFECTURE des PYRÉNÉES-ORIENTALES

• **Dépenses :**

Chapitre 011 « Charges à caractère général » :

Article 611	Fonction 424	-	COURRIER	2 000 €
-------------	--------------	---	----------	---------

Chapitre 012 « Charges de personnel » :

Article 6218	Fonction 4238	+		12 000 €
--------------	---------------	---	--	----------

• **Recettes :**

Chapitre 74 « Dotations et participations » :

Article 74888	Fonction 020	+		10 000 €
---------------	--------------	---	--	----------

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Président.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**

Mis en ligne le 11/12/2023

Le Président
Jean-Charles MORICONI

PRÉFECTURE des PYRÉNÉES-ORIENTALES
11 DEC. 2023
COURRIER
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
66450